



GROUPE ADP

DES HORIZONS À PARTAGER

Jean-Baptiste BORSALI
Maire du Bourget



Les garantes de la concertation

Brigitte FARGEVIEILLE
Dominique GANIAGE

La Commission nationale du débat public et le droit à l'information et la participation

La CNDP, une autorité administrative indépendante, qui garantit le respect du droit à l'information et la participation

« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

La concertation préalable : quelle finalité ?

Débattre, en amont d'une décision, sur un projet :

1. De l'**opportunité** du projet, en lien avec les enjeux socio-économiques, environnementaux et d'aménagement du territoire
2. Des **solutions alternatives** au projet porté, y compris l'absence de mise en œuvre
3. Des **objectifs et caractéristiques du projet porté**, en particulier des enjeux socio-économiques associés et des impacts significatifs
4. Des **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable

➔ **Améliorer les décisions des porteurs de projets**

La concertation préalable : le rôle des garants

A l'issue de la concertation :

- o Les garants ont un mois pour restituer les échanges dans le [bilan de la concertation](#).
- o Le bilan est ensuite publié sur le site du projet et sur le site de la CNDP.
- o Le porteur du projet dispose de 2 mois maximum pour y répondre au bilan et [indiquer les suites qu'il donne au projet](#).

LE PROGRAMME

01

UNE NOUVELLE VISION D'AMÉNAGEMENT
DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

02

PARIS-CHARLES DE GAULLE, UN HUB MULTIMODAL

03

L'INTERMODALITÉ LONGUE DISTANCE

04

LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

05

LA MOBILITÉ INTRAPLATEFORME



01

UNE NOUVELLE VISION D'AMÉNAGEMENT DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

Pierre ABRAHAM

Directeur adjoint de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle



UN AÉROPORT CONFRONTÉ À DES DÉFIS INDUSTRIELS INCONTOURNABLES



La décarbonation du secteur

Il est impératif de tenir la trajectoire de **neutralité carbone des opérations** au sol à l'horizon 2035, et viser le **zéro émission nette en 2050**.

L'ambition d'intermodalité train-avion

Une amélioration engagée et concrète de **l'offre ferrée** depuis Paris et la région Île-de-France.

Une ambition d'augmentation des transports grandes lignes portée par les pouvoirs publics.

Un contexte de compétition internationale accrue

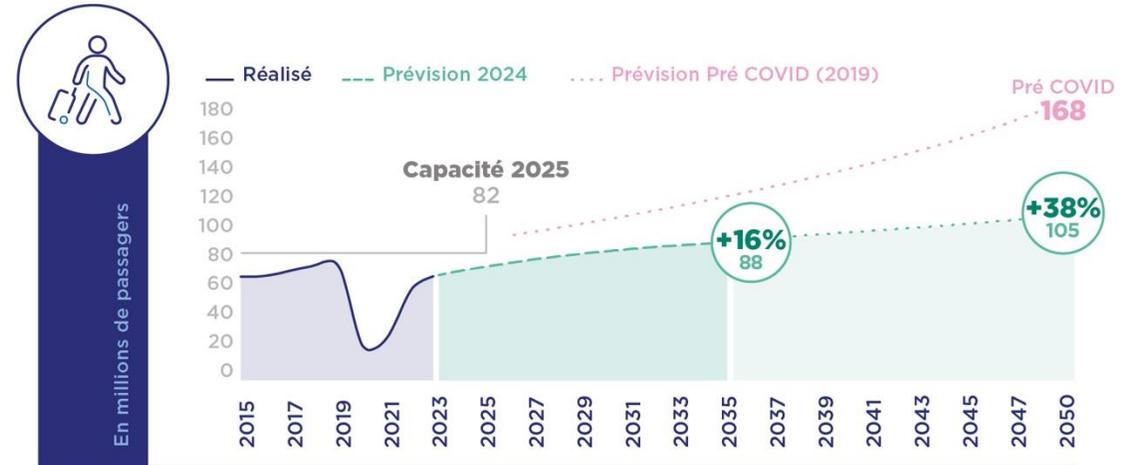
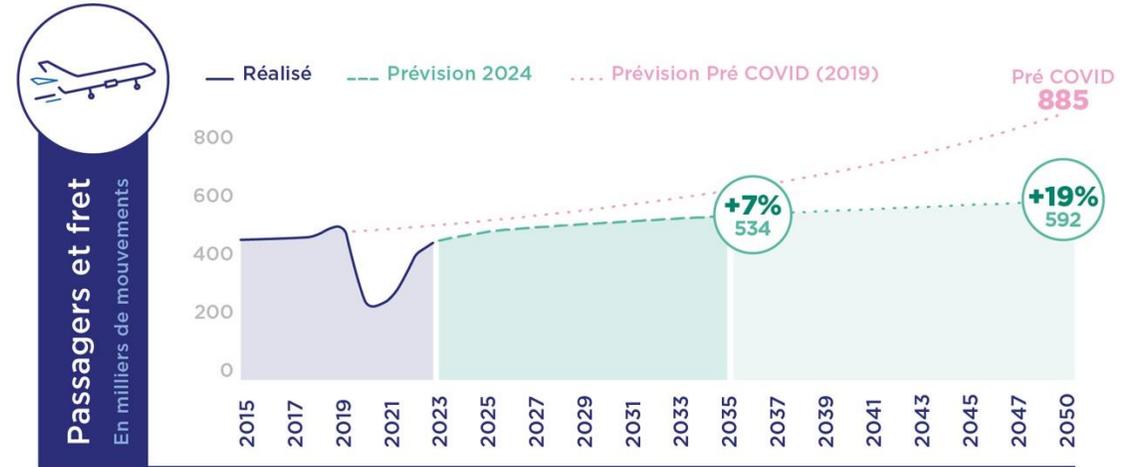
Une concurrence très forte des plateformes mondiales.

Préserver la création de valeur et la dynamique de création d'emplois de l'aéroport.

UNE MODÉRATION DE LA CROISSANCE DU TRAFIC AÉRIEN

Une **trajectoire de neutralité carbone en 2050** qui intègre des **facteurs de baisse de la demande**, notamment par le renchérissement du **prix des billets** (incorporation des carburants alternatifs, évolutions de la fiscalité...) et l'augmentation de l'**offre de train**.

- ◆ Un **taux de croissance** autour de **1,0 % à 1,5% par an** à l'aéroport :
- ◆ **88 millions de passagers en 2035** (contre 76 millions en 2019) ;
- ◆ **105 millions de passagers en 2050.**
- ◆ Sur la même période, **la croissance du nombre de voyageurs à la gare est 5 fois plus rapide** avec les nouvelles offres de métro pour les accès et de train.



Quelle vision pour y répondre?

L'objectif : garantir un avenir durable à Paris-Charles de Gaulle avec une stratégie visant à concilier :

Développement & Décarbonation

Deux partis pris structurants

- **La sobriété** grâce à la modularité et la progressivité
- **La connectivité ferrée**

Un modèle d'adaptation

- Adaptation à la croissance du trafic
- Adaptation aux infrastructures existantes en les connectant mieux entre elles
- Adaptation aux besoins de toutes les parties prenantes

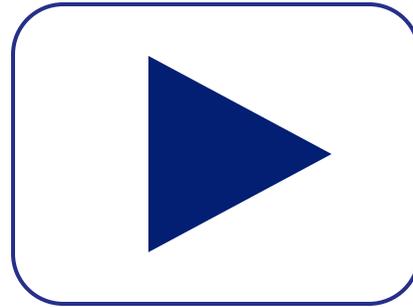
Une double temporalité

Une projection à 25 ans et de premières réalisations concrètes à 10 ans garantissant une approche progressive et adaptable.

La fin du modèle d'aménagement du Terminal 4

Pour répondre à ces enjeux, le modèle d'aménagement ne peut plus être celui de l'ancien projet "Terminal 4" et d'une augmentation massive, en un seul bloc, de nos capacités.





Diffusion de la vidéo de la présentation de la vision d'aménagement

Retrouvez la vidéo sur la médiathèque du site internet
cdgetvous.groupe-adp.com/mediatheque/



02

PARIS-CHARLES DE GAULLE, UN HUB MULTIMODAL

Anne-Laure MATHIEU

Responsable département master planning et mobilités
Groupe ADP



Paris-Charles de Gaulle, Un hub multimodal historique

En 50 ans l'aéroport a évolué pour **mieux gérer la connexion avec les réseaux routiers et ferrés, et améliorer la qualité des déplacements internes.**

Un acteur pionnier dans les connexions air-train

1976 "RER B" et une gare routière

Début de l'intermodalité avec la ligne ferroviaire entre Paris et l'aéroport et des lignes de bus.

1994 GARE LGV « CDG2 »

Une Interconnexion air-train avec l'arrivée de la LGV au terminal 2 et la prolongation du RERB.

Paris-Charles de Gaulle s'ouvre aux réseaux ferroviaires grande vitesse français et européen.

Une amélioration de l'accueil des passagers et des salariés

2007 Deux lignes de métro automatique interne

CDG VAL qui dessert l'ensemble des terminaux de Paris-Charles de Gaulle (terminaux 1, 3, 2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 2F), l'airport city de Roissypole et des parkings de stationnements éloignés

LISA (Liaison Interne Satellites-Aérogare), permet le transport des passagers vers leurs portes d'embarquement.



AXE 1 - Une grande gare multimodale au service des territoires

Faire de la gare CDG2 le nouveau centre de gravité de l'aéroport

L'état des lieux

Aujourd'hui environ 33% des passagers et 10% des salariés viennent en transports collectifs.

Des évolutions majeures dans les 5 ans :

- Train régional Roissy-Picardie (2026)
- CDG Express (2027)
- Ligne 17 du Grand Paris Express (2030)
- Bus à Haut Niveau de Service du Grand Roissy (2030)

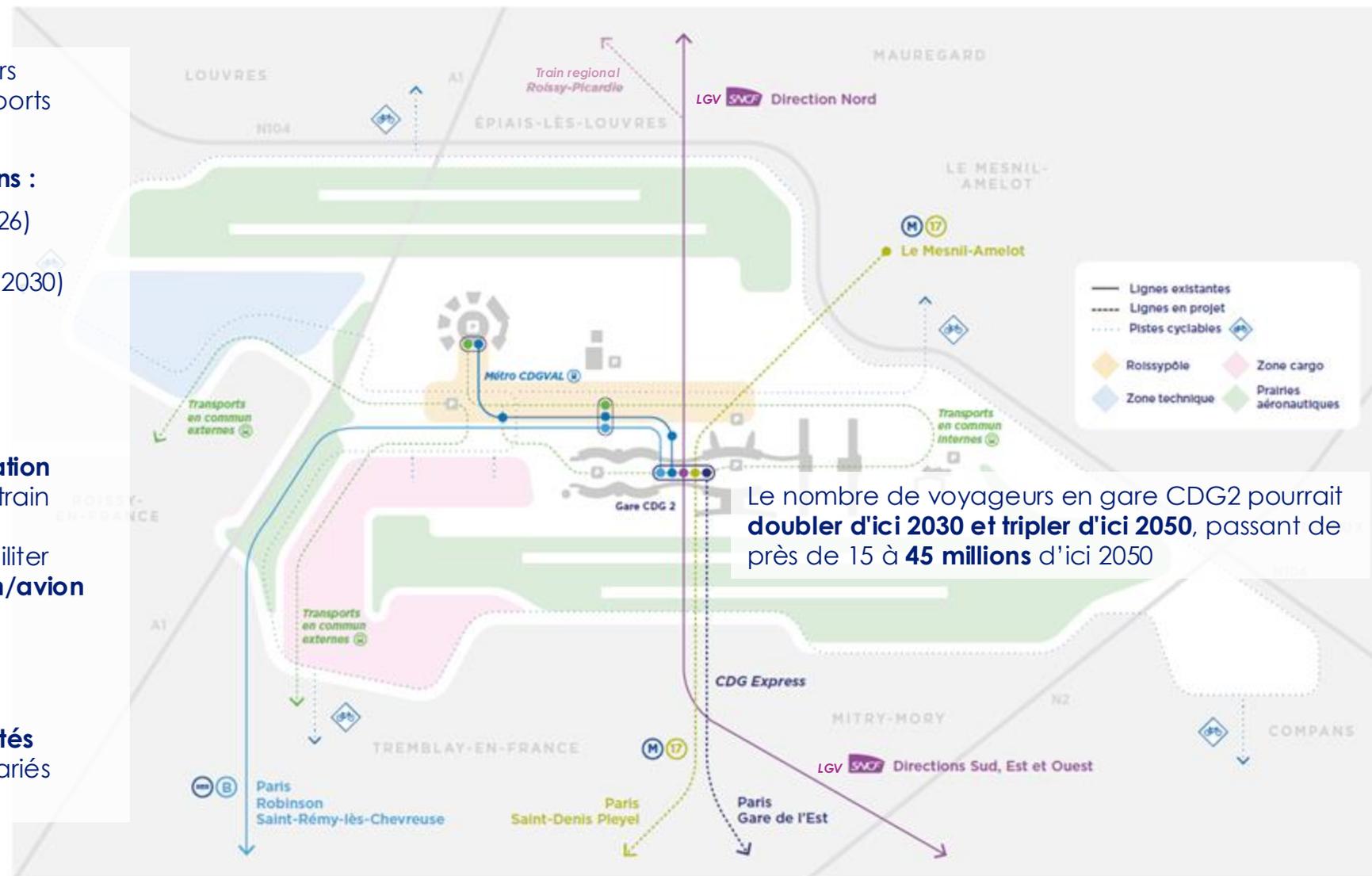
Les objectifs

Dépasser une vision centrée sur l'aviation seule en assumant le rôle majeur du train

Disposer la capacité d'accueil et faciliter les parcours en **correspondance train/avion**

Faciliter la **mobilité à l'intérieur de la plateforme**

Veiller à développer toutes les **mobilités collectives** pour les passagers, les salariés et les habitants des territoires voisins



03

L'INTERMODALITÉ LONGUE DISTANCE

Anne-Laure MATHIEU

Responsable département master planning et mobilités
Groupe ADP



L'intermodalité longue distance

Une complémentarité des offres

Une plateforme d'échange intégrée, où **les différents modes de transport aérien, ferroviaire et routier se complètent pour offrir une connectivité multiple** :

La gare de CDG2

La gare de CDG2, accueillant le RER B, le CDGVal et **connectée aux principales lignes à grande vitesse nationales et certaines lignes européennes**, permet de relier directement l'aéroport aux grandes métropoles comme Lyon, Lille, Bruxelles ou Strasbourg.

15 millions de voyageurs aujourd'hui
50 destinations

La gare routière

La gare routière Roissy-pôle accueille également des lignes de bus longue distance.

35 467 départs en 2024

Les enjeux de l'intermodalité

- 1 Un enjeu de décarbonation**
Lever essentiel de la transition environnementale, **la mobilité est un contributeur important des émissions de CO2 pour les aéroports** (1/3 des émissions au sol).
- 2 Un enjeu de congestion routière**
L'intermodalité peut être un levier clé pour **limiter la saturation des accès routiers aux aéroports en ciblant les trajets / flux à fort impact CO2 et faible impact revenus.**

Evitements recherchés par ordre de priorisé :

Typologies de trajets automobiles vers l'aéroport			
Usage de la voiture	Motif de déplacement à l'aéroport	Contribution CO ₂	Archétype de PAX
Garée longue durée	Vol	+	Loisir long-courrier
Garée court-moyenne durée	Vol	+	PRO / Loisir moyen-courrier
Garée à la journée	Domicile – travail	++	NON PAX (salariés)
Non garée (dépose-minute)	Accompagnement	+++ (trajet retour à vide)	Loisir



Emmanuelle HUCK
Directrice déléguée Intermodalité,
Air France



INTERMODALITE AIR FRANCE

DES ENJEUX IMPORTANTS

ALIMENTER LE HUB DE ROISSY

Compléter notre offre par des zones non desservies par l'aérien

Développer nos parts de marché au départ de la province (24 gares)



30

ans de partenariat



CONTRIBUER À LA DÉCARBONATION

Encourager les solutions bas carbone quand elles existent

Répondre aux nouvelles attentes d'une partie de notre clientèle pour limiter l'empreinte carbone de leur trajet de bout-en-bout



2

produits en partenariat avec SNCF Voyageurs



INTERMODALITÉ

TRAIN + AIR : NOTRE OFFRE



- ✓ Un réseau de 24 gares françaises
- ✓ Une seule réservation pour son voyage, billet de train et carte d'embarquement envoyés en simultané
- ✓ La correspondance garantie en cas d'aléas
- ✓ Un achat de billets possible dès un an avant le départ (billets séparés : 4 mois avant uniquement) en ligne et via les agences de voyage
- ✓ Le cumul et la dépense de miles sur le produit, et depuis le début de l'année, la dépense de miles possible sur les TGV Inoui.

NEW !

Un parcours client en aéroport personnalisé :
Avec une zone d'enregistrement privilégiée pour les clients Train + Air aux T2F / T2E CDG

INTERMODALITÉ

NOS ENJEUX D'AMÉLIORATION : FLUIDIFER LE PARCOURS CLIENT ET FAIRE CONNAITRE NOTRE OFFRE

LE MONDE
À PORTÉE DE TRAIN.

Une seule réservation Train & Avion
au départ de Valence TGV.

 Train + Air

Retrouvez les avantages Train+Air sur airfrance.fr

AIRFRANCE 

SNCF
VOYAGEURS

- ✓ **La fluidité du parcours client** est un point essentiel de notre plan d'action, les bagages étant un irritant important. Nous travaillons donc pour accélérer au maximum le parcours client par des circuits dédiés et une signalétique efficace.
- ✓ Les produits combinés sont encore peu connus de nos clients, nous avons donc un fort **enjeu de communication et d'amélioration de la visibilité** :
 - ➔ Améliorer la visibilité sur les canaux digitaux
 - ➔ Promouvoir le produit en gare de centre-ville, dans les villes concernées, en aéroport
 - ➔ Travailler conjointement pour valoriser l'intermodalité



Mathilde SAVOYE

**Secrétaire générale du projet Roissy-Picardie,
SNCF Réseau**



Focus sur la liaison ferroviaire ROISSY-PICARDIE

La liaison ferroviaire Roissy-Picardie **améliore les déplacements quotidiens** vers le pôle de Roissy depuis la Picardie et le nord-est du Val d'Oise et **conforte l'accès du sud des Hauts-de-France au réseau grande vitesse et à l'Île-de-France.**

Le projet consiste en la création d'une nouvelle section de voie ferrée de 6,5 km, et des aménagements sur le réseau existant, en gares de Survilliers-Fosses, Aéroport Charles de Gaulle 2 TGV et Amiens.





De nouvelles mobilités,
des temps de parcours optimisés

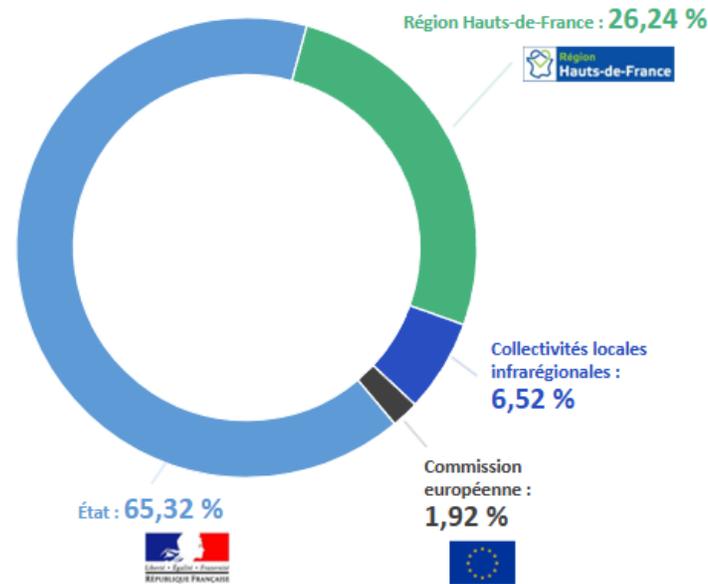
Un maillon clé du réseau

6,5 km de nouvelle ligne électrifiée et circulable à 160 km/h maximum, reliant la ligne classique Paris-Creil-Amiens et la LGV d'Interconnexion, construite sur les communes de St Witz, Marly-la-Ville, Villeron et Vémars (Val d'Oise)

D'importantes **modifications de la signalisation ferroviaire**.

Des travaux en gares de Survilliers-Fosses et d'aéroport Charles-de-Gaulle 2 TGV.

Financement



Focus sur la liaison ferroviaire ROISSY-PICARDIE

Un chantier débuté en janvier 2024 et déjà bien visible sur le territoire



TEMPS D'ÉCHANGE



04

LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Alexandra LOCQUET

Représentante du GI « CDG Express »





Le CDG Express c'est :

une liaison ferroviaire
rapide (20 minutes),
fiable, connectée



qui répond aux attentes
des voyageurs internationaux
avec un parcours voyageur
simple et accessible, comme
toutes les grandes capitales
touristiques



et qui va redonner sa
vocation première au RER B
comme transport du
quotidien.

Sa mise en service est prévue le 28 mars 2027.

Un projet concerté

Décembre 2007 : Enquête d'utilité publique

Décembre 2008 : Déclaration d'utilité publique (DUP)

Décembre 2011 : Arrêt de la procédure de mise en concurrence d'une concession globale

Décembre 2013 : prorogation de la DUP

Juillet 2015 : Lancement du projet acté par l'Etat

Été 2016 : Enquête publique préalable à la DUP modificative

Octobre 2018 : Création de la société du Projet « GI CDG Express »

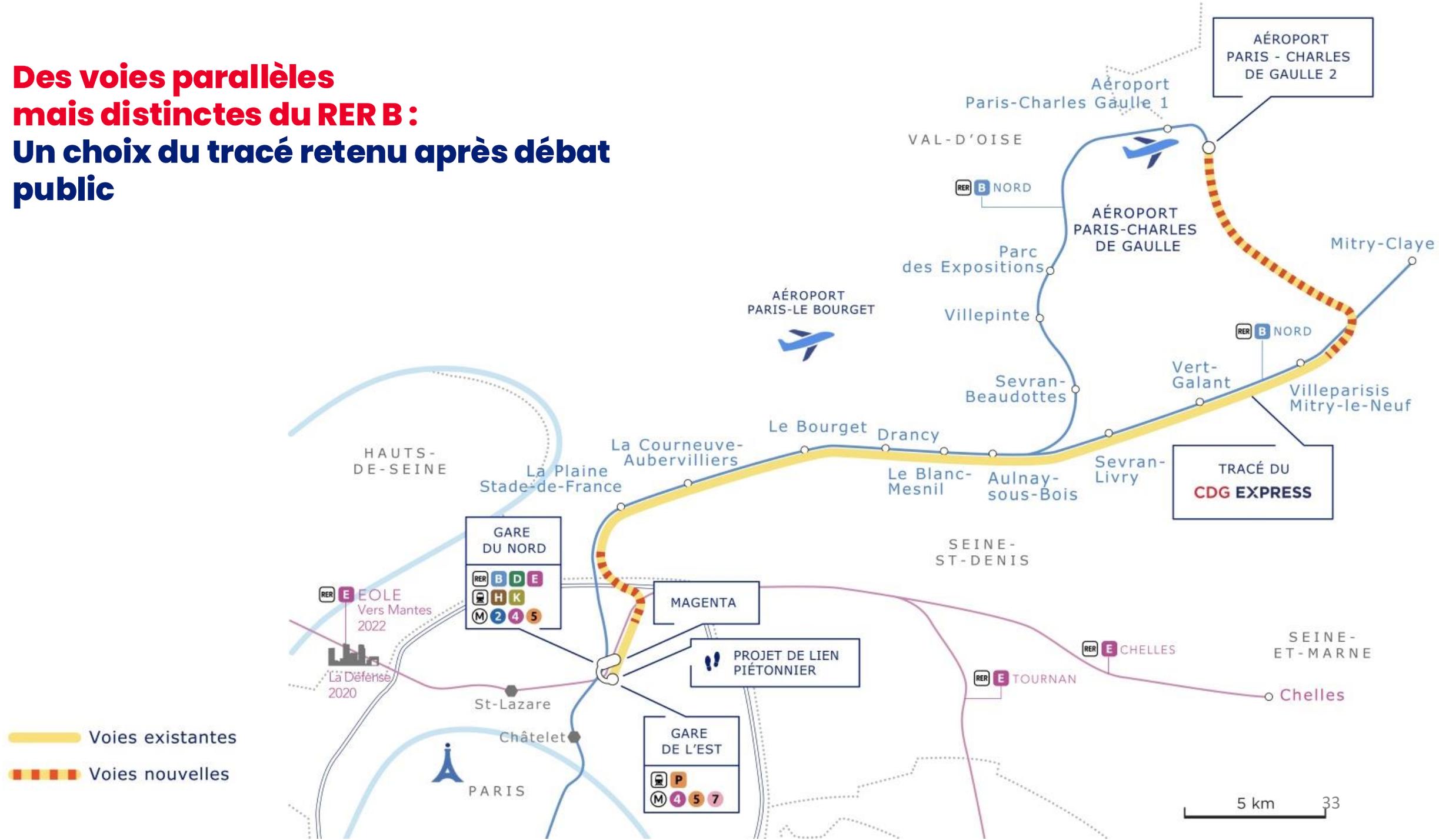
2019 :

› Arrêté d'Autorisation Environnementale Unique, les documents issus de la concertation intègrent le principe du traitement des protections acoustiques réglementaires.

› Désignation officielle de l'Exploitant ferroviaire « Hello Paris Services ».

Mise en service : Mars 2027

Des voies parallèles mais distinctes du RER B : Un choix du tracé retenu après débat public



Tout en accompagnant les transports du quotidien



pour rendre au RER B sa **vocation première de transport du quotidien.**

537 millions € consacrés à la régénération et la modernisation des transports du quotidien.

Report des voyageurs aériens

et de leurs valises, du RER B vers le CDG Express permettant d'accompagner la croissance du besoin de déplacement

Interconnexion avec le Grand Paris

Des installations nouvelles facilitant les échanges entre le RER B et les Gares du Grand Paris à la Plaine (Ligne 15) et le Bourget (Ligne 16/17)

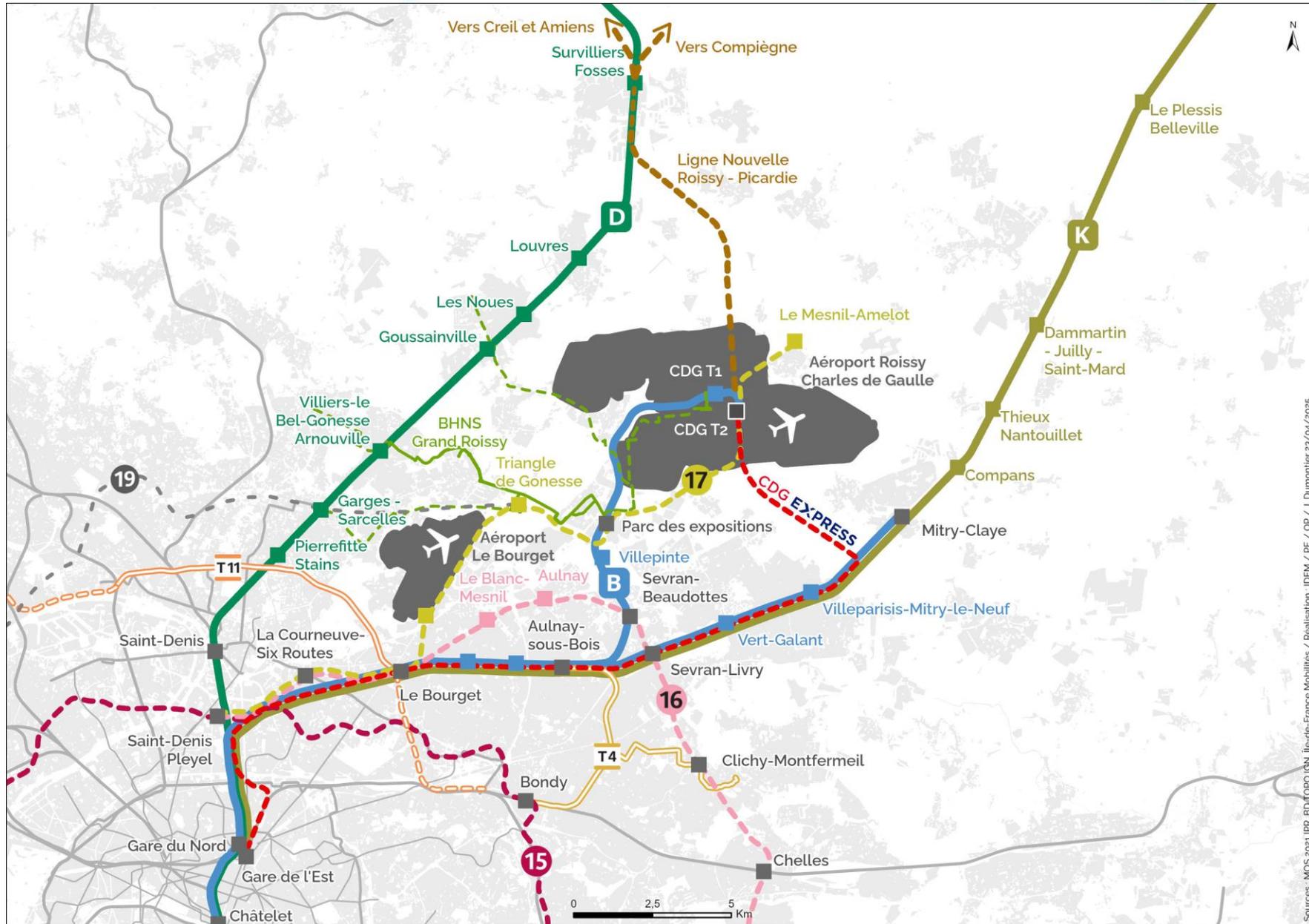
Laurence DEBRINCAT

Directrice prospective & études d'Île-de-France Mobilité





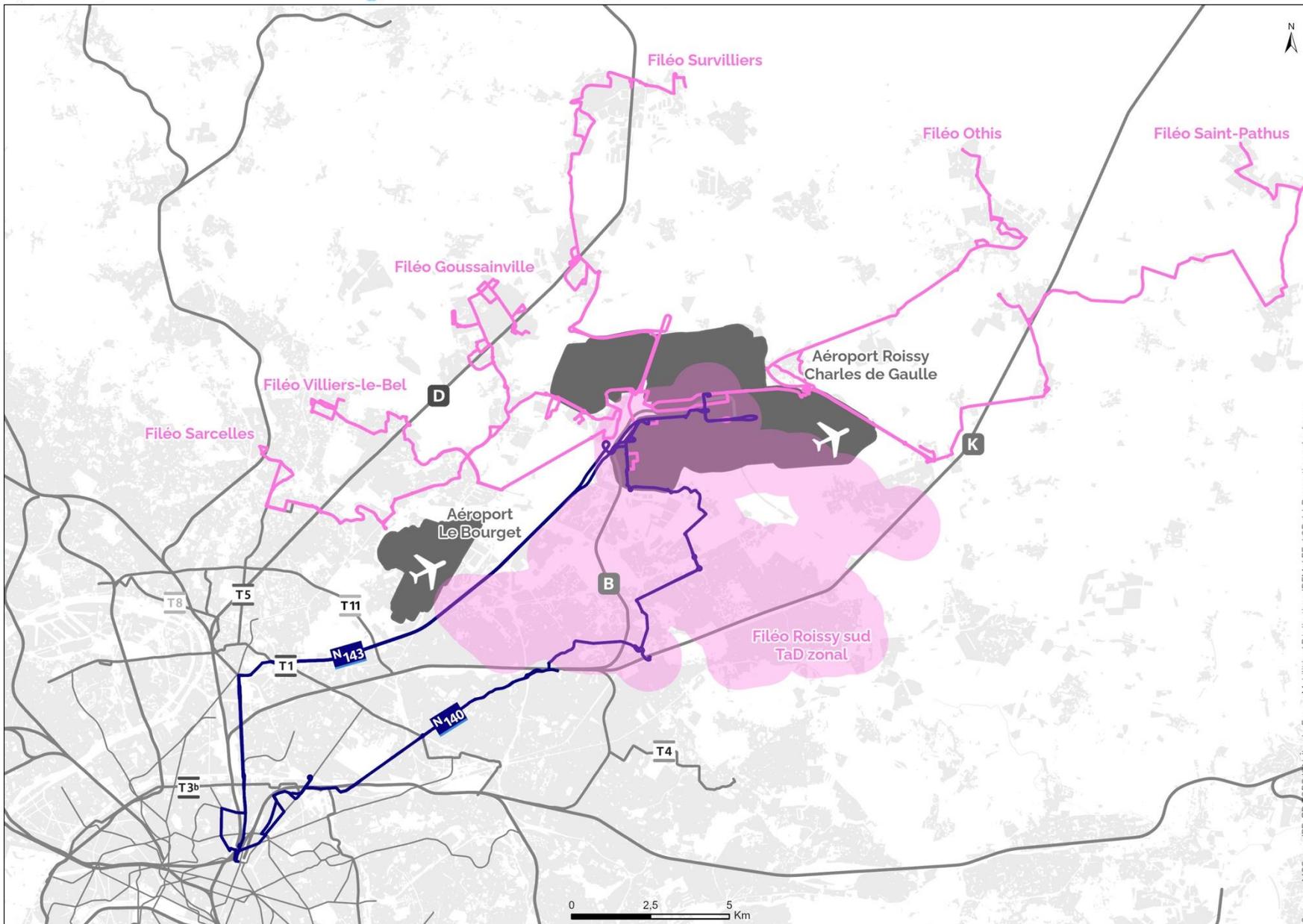
Un réseau de transports collectifs en fort développement





Une importante desserte de nuit

Lignes
Noctilien et
transport à la
demande Filéo
au 1/01/2025



Sources : MOS 2021 IPR, BD, OPO (CN Ile-de-France Mobilités / Réalisation : IDFM / PE / OP / J. Dumontier 24/01/2025

Emile CRAYSSAC

**Responsable pôle mobilités
Groupe ADP**



Les mobilités du quotidien

Privilégier les modes sobres en émission pour accéder à la plateforme

D'ici 2035, ...

... une évolution de l'offre ferrée

Le CDG Express, début 2027 reliera directement l'aéroport à Paris vers la gare de l'Est en 20 minutes.

La ligne 17 du Grand Paris Express, en 2030 reliera l'aéroport à La Défense en 35 minutes, et la gare Saint-Lazare en 33 minutes (avec une correspondance à Saint-Denis Pleyel).

... une évolution de l'offre de bus du quotidien

La gare routière de Roissypôle desservie également par le RERB et le CDGVAL sert déjà de barycentre à des lignes de bus du quotidien pour la desserte des territoires avoisinants et des bassins d'emplois franciliens.

Entre 2025 et 2030, 6 nouvelles lignes de car express.

2 nouvelles liaisons de bus à haut niveau de service du Grand Roissy en 2030

À l'horizon 2050, un appui du Groupe ADP pour le développement de nouvelles lignes de transports collectifs

Une potentielle ligne 19 du Grand Paris, qui pourrait faciliter l'accès à la plateforme d'une partie de l'Ouest francilien.

La création d'éventuelles nouvelles lignes de bus, de co-voiturage ou de cars express.

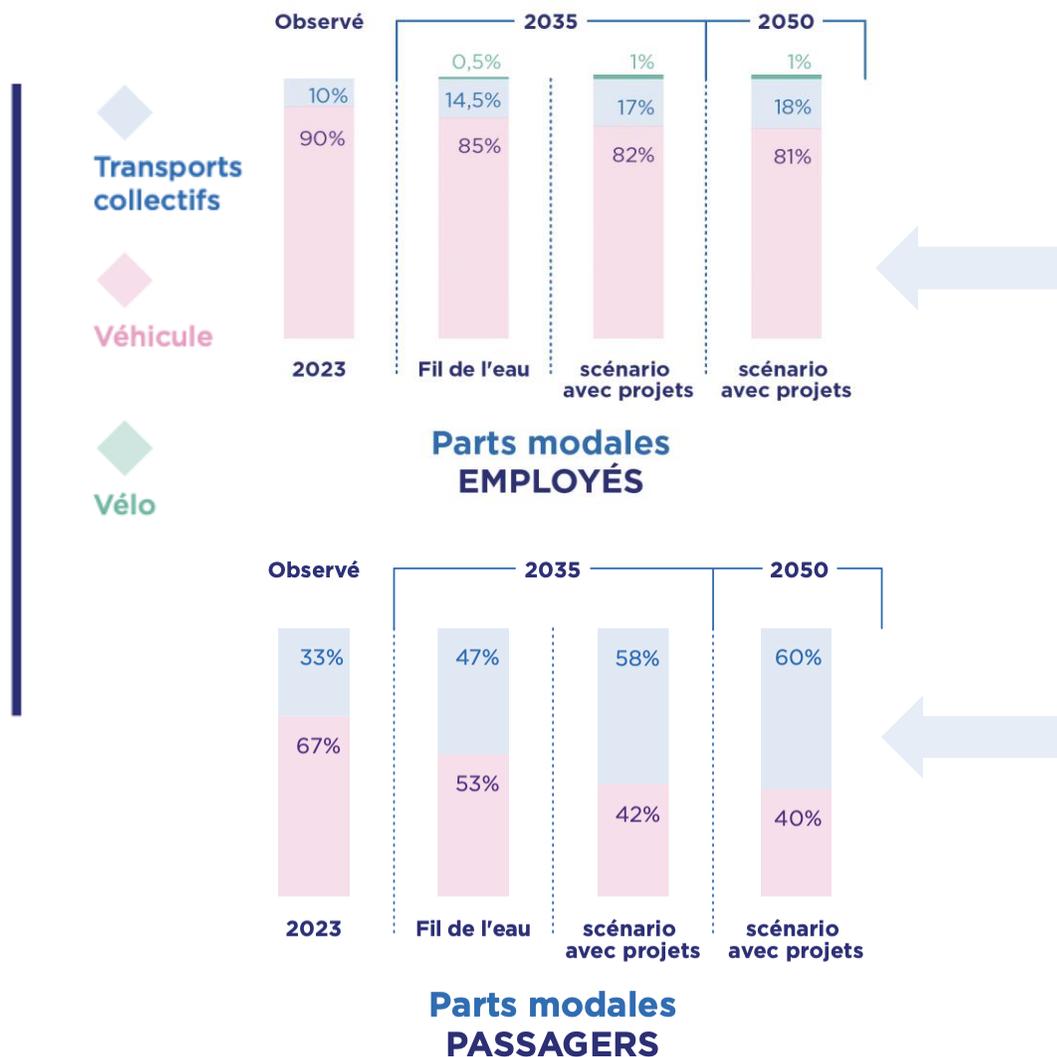
L'amélioration de la desserte ouest en TC au sein de l'aéroport

La desserte de cette zone aéroportuaire, qui représenterait à terme **40 % des salariés de la plateforme**, sera renforcée grâce à l'appui et à l'accompagnement des bus à haut niveau de service (BHNS) du Grand Roissy pour faciliter l'accès à ces zones d'emplois.



La multimodalité au service de la décarbonation

Renforcer le report modal vers les transports
au plus faible impact environnemental



Aujourd'hui près de **90 %** des salariés et **67 %** des passagers viennent en voiture à l'aéroport.

Un ensemble de mesures visent à renforcer le report modal :

À destination des employés

Le développement de navettes internes, en particulier depuis les pôles multimodaux

La promotion du covoiturage, du transport à la demande

L'amélioration de la desserte ouest de la plateforme en transports collectifs

Le développement de continuités cyclables pour améliorer l'insertion de la plateforme dans le maillage territorial existant et à venir

À destination des passagers

L'ajustement de la tarification des stationnements des véhicules à proximité immédiate des aérogares

La création de pôles d'accueil : des pôles d'accueil à l'ouest et à l'est de la plateforme pour les passagers et les salariés venant en voiture, offrant des services et reliés par un réseau de transport interne au reste de la plateforme .

Ils permettront de **limiter les flux routiers traversants** et **les congestions induites sur « les derniers kilomètres »**

Un renforcement des offres de mobilités douces

Le réseau de pistes cyclables envisagé rendra plus facile les déplacements inter-quartiers et donc l'accès aux services pour les usagers.

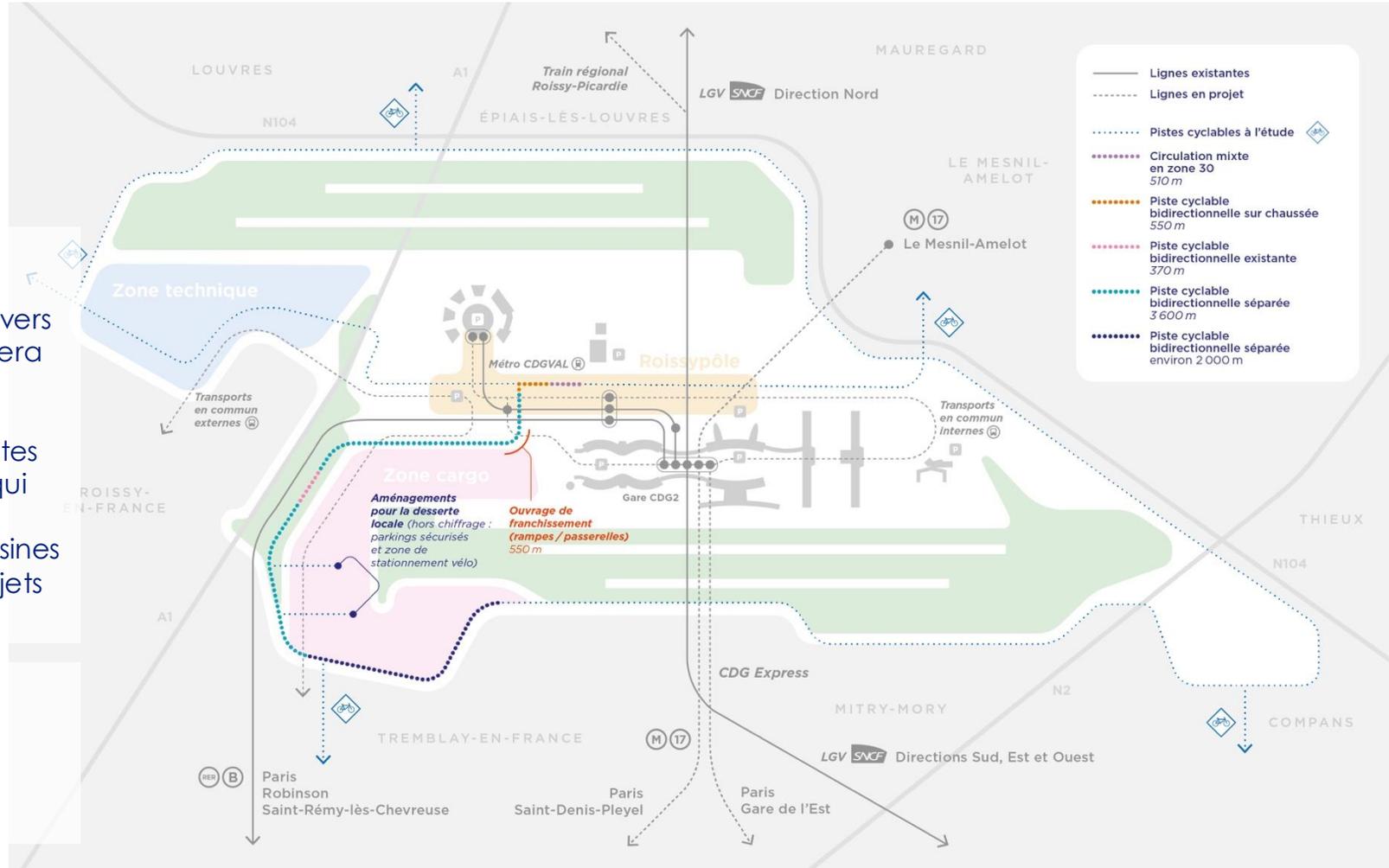
De nouvelles pistes cyclables

Le renforcement **des continuités cyclables** au travers d'une liaison du réseau vélo Île-de-France qui reliera la capitale à Roissy-pôle

Le Groupe ADP réalise un tronçon de 8 km de pistes cyclables du sud de la zone cargo à Roissypôle qui sera mis en service mi-2025
Permettant aux salariés résidant dans les villes voisines d'accéder à leur lieu d'emploi, et facilitant les trajets intra-plateforme

Plan Vélo Île-de-France

Mise en service de la ligne 2 du plan Vélo Île-de-France jusqu'à RoissyPôle



05

LA MOBILITÉ AU SEIN DE LA PLATEFORME

Pierre ABRAHAM

Directeur adjoint de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle



Les mobilités intraplateforme

Comment assurer **une continuité de service** et **une expérience client de qualité** et ce **dans l'ensemble des zones d'opérations aériennes et d'emploi** ?

Assurer une continuité de service et améliorer l'expérience client

Afin de répondre à la croissance du nombre de voyageurs le Groupe ADP a pour objectif de :

- **Maintenir la capacité d'accueil des flux voyageurs** et permettre leur augmentation dans des espaces contraints ;
- **Faciliter les parcours en correspondance multimodale air/fer ou entre différents modes ferrés** : en améliorant les espaces, l'orientation, et en limitant les ruptures de charge ;
- **Offrir des nouveaux services et des zones d'attente** ;
- **Améliorer la connexion de la gare aux terminaux** avec une attention particulière portée aux voyageurs à mobilité réduite et en situation de handicap.

Un enjeu de connexion des flux des pôles multimodaux vers les terminaux et les zones d'emploi

Le renforcement des capacités du CDG VAL et sa prolongation jusqu'en 2050

L'extension de la ligne LISA jusqu'au Terminal 2G et la nouvelle salle d'embarquement (2030)

Un 2^e métro automatique, future colonne vertébrale de la plateforme entièrement dédiée à la correspondance avion-avion



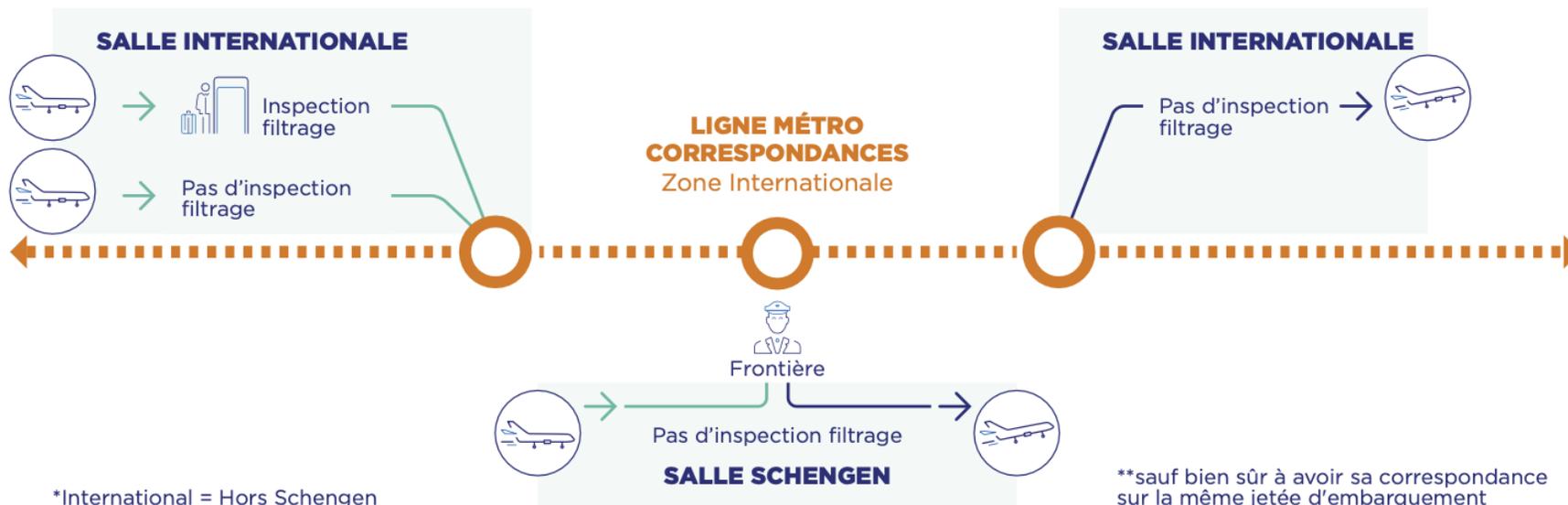
Un nouveau système de double métro interne

Un pilier fondateur du modèle progressif

Pour les passagers au départ et à l'arrivée à Paris



Pour les passagers en correspondance



*International = Hors Schengen

**sauf bien sûr à avoir sa correspondance sur la même jetée d'embarquement

Un réseau efficace de transport automatique interne (aussi appelé «APM»), en zone réservée permettra de garantir les parcours les plus fluides pour l'ensemble des passagers :

- en connectant la majorité des salles d'embarquement ainsi créées avec les terminaux existants côté ville pour les passagers locaux partant de Paris ou à l'arrivée à Paris
- en connectant la majorité des salles d'embarquement de la plateforme pour les clients en correspondance entre deux avions avec des parcours rapides et adaptés aux personnes en situation de handicap

TEMPS D'ÉCHANGE



CONCLUSION



Le calendrier de la concertation volontaire

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
RÉUNIONS PUBLIQUES				
◆ 8 AVRIL RÉUNION D'OUVERTURE 1 LE MESNIL-AMELOT	◆ 28 AVRIL RÉUNION AÉROPORT MEAUX	◆ 20 MAI RÉUNION AIR BRUIT / SANTÉ GOUSSAINVILLE	◆ 10 JUIN RÉUNION DÉCARBONATION DU SECTEUR AÉRIEN MAISON DE L'ENVIRONNEMENT	◆ 1^{ER} JUILLET RÉUNION ENJEUX ÉCONOMIQUES ET EMPLOI ROISSY-EN-FRANCE (CARPF)
◆ 9 AVRIL RÉUNION D'OUVERTURE 2 GARGES-LÈS-GONESSE	◆ 13 MAI RÉUNION PRÉVISIONS DE TRAFIC ET CARGO TREMBLAY-EN-FRANCE	◆ 27 MAI RÉUNION MOBILITÉS ET INTERMODALITÉ LE BOURGET	◆ 3 JUIN RÉUNION DE MI-PARCOURS AULNAY-SOUS-BOIS	◆ 8 JUILLET RÉUNION DE CLÔTURE ROISSY-EN-FRANCE

ATELIERS

◆ 29 AVRIL ATELIER ÉNERGIE DÉCARBONÉE VILLEPINTE	◆ 6 MAI ATELIER MOBILITÉ DU QUOTIDIEN SARCELLES	◆ 22 MAI ATELIER HOSPITALITÉ MAISON DE L'ENVIRONNEMENT	◆ 4 JUIN ATELIER QUARTIER DES 20 MIN MAISON DE L'ENVIRONNEMENT	◆ 24 JUIN ATELIER QUARTIER DES 20 MIN ROISSY-ÔLE
	◆ 15 MAI ATELIER INTERMODALITÉ LONGUE DISTANCE PARIS	◆ 26 MAI ATELIER AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET RESSOURCES NATURELLES MITRY-MORY	◆ 11 JUIN ATELIER MOBILITÉ DU QUOTIDIEN DAMMARTIN-EN-GOËLE	◆ 26 JUIN ATELIER FORMATION ET EMPLOI BONNEUIL-EN-FRANCE (AFMAE)

JEUNES

◆ 13 JUIN 9h30-11h30 CY CERGY PARIS	
◆ 16 JUIN MAISON DE L'ENVIRONNEMENT	

Pour les autres dispositifs (points participatifs, balades immersives et actions ciblées), rendez-vous sur le site : cdgetvous.groupe-adp.com



CD&G VOUS

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

